

**NOMENCLATURES DES ACTIVITES ET PRODUITS ELIGIBLES AU CREDIT D'IMPOT EN FAVEUR
DES METIERS D'ART**

Classe 20.51
Objets divers en bois

20.51.12 Articles en bois pour la table et la cuisine.

20.51.13 Articles décoratifs en bois.

20.51.14 Autres ouvrages en bois pour les seuls cercueils.

Classe 21.22
Articles en papier à usage sanitaire ou domestique

21.22.13 Vaisselle en papier ou en carton.

Classe 25.22
Emballages en matières plastiques

25.22.14 Bouteilles, bidons et bonbonnes en matière plastique pour les seuls pots et gobelets.

Classe 25.24
Articles divers en matières plastiques

25.24.23 Articles ménagers en matières plastiques.

Classe 26.13
Verre creux

26.13.12 Verres à boire.

26.13.13 Verrerie domestique.

Classe 26.21
Articles céramiques à usage domestique ou ornemental

26.21.11 Vaisselle de ménage en porcelaine.

26.21.12 Vaisselle de ménage commune.

Classe 28.61
Articles de coutellerie

28.61.11 Couteaux et ciseaux.

28.61.13 Articles divers de coutellerie, pour les seuls hachoirs de cuisine.

28.61.14 Couverts pour la table.

Classe 28.75
Ouvrages divers en métaux

28.75.12 Articles métalliques de cuisine.

28.75.24 Articles d'ornement métalliques.

Classe 31.50
Lampes et appareils d'éclairage

31.50.22 Lampadaires, lampes de bureau et lampes de chevet.

31.50.25 Lustres, plafonniers et appliques.

31.50.33 Appareils d'éclairage électrique extérieur, exclusivement pour l'éclairage de jardin (luminaires domestiques d'extérieur).

31.50.42 Parties d'appareil d'éclairage.

Classe 33.40
Matériels optique et photographique

33.40.11 Verres de lunettes.

30.40.12 Lunettes.

30.40.13 Montures de lunettes.

30.40.14 Parties et accessoires de montures de lunettes.

Classe 33.50
Montres, pendules et horloges

- 33.50.11 Montres en métaux précieux.
- 33.50.12 Montres en métaux commun.
- 33.50.14 Réveils, pendules et horloges.
- 33.50.21 Mouvements de montres terminés.
- 33.50.22 Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés.
- 33.50.23 Chablons et mouvements de montres non terminés.
- 33.50.24 Ebauches de montres.
- 33.50.25 Mouvements d'horlogerie non terminés.
- 33.50.26 Boîtes de montres.
- 33.50.27 Bracelets métalliques de montres.
- 33.50.28 Fournitures diverses d'horlogerie.

Classe 36.11
Sièges

- 36.11.11 Sièges fonctionnels pour les seuls sièges de bureau.
- 36.11.12 Sièges d'ameublement d'intérieur.
- 36.11.13 Autres sièges à l'exclusion des sièges pour enfants pour automobiles.
- 36.11.14 Parties de sièges.
- 36.11.20 Garnissage de siège à l'exclusion des sièges destinés aux moyens de transport.

Classe 36.12
Meubles de bureau et de magasin

- 36.12.11 Mobilier métallique pour les seuls mobiliers de bureau.
- 36.12.12 Mobilier de bureau en bois.

Classe 36.13
Meubles de cuisine

36.13.10 Meubles de cuisine.

Classe 36.14
Autres meubles

36.14.11 Meubles métalliques divers.

36.14.12 Meubles meublants en bois.

36.14.13 Meubles divers en bois.

36.14.14 Meubles en matières plastiques.

36.14.15 Parties de meubles.

36.14.20 Prestations connexes de l'ameublement.

Classe 36.15
Sommiers et matelas

36.15.11 Sommiers.

36.15.12 Matelas.

Classe 36.22
Articles de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie

36.22.13 Bijoux, articles de joaillerie et orfèvrerie.

36.22.14 Parures en pierreries à l'exclusion des catalyseurs, toiles de platine, anodes et articles techniques pour laboratoire en métaux précieux.

36.22.20 Travail des pierres précieuses et fabrication de bijoux.

Classe 36.30
Instruments de musique et services associés

36.30.11 Pianos et clavecins.

36.30.12 Instruments à cordes frottées et pincées.

36.30.13 Orgues et accordéons.

36.30.14 Instruments à vent.

36.30.16 Instruments de musique divers.

36.30.17 Métronomes et diapasons.

36.30.18 Parties et accessoires d'instruments de musique.

Classe 36.50
Jeux et jouets

36.50.11 Poupées.

36.50.12 Peluches.

36.50.13 Accessoires pour poupées.

36.50.20 Trains électriques, circuits automobiles, parties et accessoires.

36.50.31 Jouets à roues.

36.50.32 Puzzles, cubes et jouets d'assemblage.

36.50.33 Autres jouets.

36.50.41 Jeux de cartes.

36.50.43 Jeux de salle ou de table : pour les seuls tables de billard, baby-foot, jeux de société, tables de bridge et similaire, jeux de société divers (échecs, dominos, lotos...).

Classe 36.61
Articles de bijouterie fantaisie

36.61.10 Articles de bijouterie fantaisie.

Classe 36.63
Articles manufacturés divers

36.63.71 Pour les seuls articles pour fêtes et divertissements.

Source : Arrêté du 14 juin 2006 fixant la liste des nomenclatures des activités industrielles et des produits éligibles au crédit d'impôt mentionné à l'article 244 quater O du code général des impôts